

REGLEMENT LACANAU TRI'EVENTS 2024

Préambule

Les épreuves du Lacanau Tri'Events sont soumises au règlement de la FFTRI.

Il est de la responsabilité de l'athlète de prendre connaissance du règlement complet de la course.

En s'inscrivant et prenant part aux compétitions du Lacanau Tri'Events, chaque athlète reconnaît avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter dans sa totalité.

Conditions d'accès

- Avoir plus de 18 ans
- Etre licencié FFTRI compétition, obligation de présenter la licence lors du retrait du dossard.
- Pour les non licenciés (personnes non-titulaires d'une licence FFTRI Compétition en cours de validité) il faudra prendre un Pass Compétition sur le site de la FFTRI, lorsque le demandeur est majeur, celui-ci devra prendre connaissance du "Formulaire Info Santé" et attester de la bonne compréhension des informations délivrées.

Lorsque le demandeur est mineur, l'obtention d'un Pass Compétition est subordonnée à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale. Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention du Pass nécessite la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive de moins de 6 mois"

A défaut des points ci-dessus, toute participation aux épreuves est exclue et aucun remboursement ne pourra être exigé.

Les concurrents ont l'obligation de participer au briefing de la course sur le site.

Pour le SAS Elites suivant les demandes l'organisation se réserve le droit de sélectionner les athlètes

NATATION

- Le port du bonnet fourni par l'organisation est obligatoire.
- Le port de la combinaison est obligatoire si la température de l'eau est égale ou inférieure à 16°C et interdit si la température est supérieure à 24°C.

Il est conseillé aux triathlètes de ne pas porter le dossard pendant l'épreuve natation.

Si l'épreuve natation venait à être annulée en raison des conditions climatiques (tempêtes, température....) elle serait remplacée par 5km de course à pied pour le half et 2.5km pour le M.

Attention barrières horaires :

- Pour le M il ne sera pas possible de partir en vélo 45' après le départ natation
- Pour le Half il ne sera pas possible de partir en vélo 55' après le départ natation

CYCLISME

- Le port du casque à coque rigide et homologué est obligatoire, jugulaire fermée.
- Le circuit n'est pas fermé à la circulation, le triathlète doit respecter le code de la route, ne pas couper les virages et rouler le plus à droite de la voie de droite de la route.
- Le dossard doit être visible sur le dos et toute modification est interdite.
- Le drafting est interdit
- Il est demandé aux triathlètes de respecter la zone de propreté située avant et après la zone de ravitaillement. En cas de non-respect, les arbitres pourront sanctionner.

Attention barrières horaires :

- Pour le M il ne sera pas possible de partir sur la course à pied après 2h45 du départ (natation + vélo)
- Pour le Half il ne sera pas possible de partir sur la course à pied après 4h du départ (natation + vélo)

COURSE A PIED

- Le dossard doit être placé sur le devant du maillot et être parfaitement visible.
- Il est interdit de sortir du parcours course à pied ou de prendre un raccourci.
- Des points de contrôle seront mis en place sur la boucle pour vérifier que les concurrents font bien le parcours prévu et le bon nombre de boucle.
- Le temps limite pour le format Half est fixé à 6h30 après le départ.

PARC DE TRANSITION

- Tout déplacement dans le parc à vélo se fait à pied vélo à la main jugulaire fermée.
- Chaque concurrent devra respecter l'emplacement attribué par son dossard.
- Les triathlètes doivent pousser leur vélo jusqu'à la sortie du parc, ils ne sont autorisés à monter sur leur vélo qu'après la ligne marquée au sol, pour le retour il faut descendre du vélo avant de rentrer au parc au niveau de la ligne marquée au sol.

- En entrant dans le parc les triathlètes doivent ranger eux même leur vélo sur le rack correspondant à leur numéro de dossard (emplacement initial).

CHRONOMETRAGE

- Le chronométrage est réalisé par une entreprise spécialisée.

ANNULATION

- En cas d'empêchement pour force majeure (conditions climatiques, arrêté préfectoral par exemple.....) l'épreuve sera annulée mais les frais d'inscription restent acquis à l'organisation.
- Pour les annulations d'inscriptions il n'y aura aucun report sur les éditions suivantes
- Pour les demandes de remboursements 6€ de frais de dossier seront déduits
- Aucun remboursement et changement ne sera accepté après le 15 avril 2024

DISPOSITIONS PARTICULIERES

- De part leur participation aux épreuves du Lacanau Tri'Events chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser son image en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée.
- De part leur participation aux épreuves du Lacanau Tri'Events chaque concurrent autorise l'organisation et ses partenaires à utiliser l'adresse email donnée lors de l'inscription et accepte de recevoir des newsletters.
- La présence est obligatoire lors de la remise des prix. Les prix non remis lors du podium seront conservés par l'organisateur et ne pourront être réclamé par le triathlète.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, d'accident provoqué par le non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet y compris dans le parc à vélo.

Sélection SAS ÉLITES

Vous souhaitez prendre le départ du Lacanau Tri'Events dans la vague Élites ?
Vous avez jusqu'au 2 Avril pour en faire la demande selon les conditions suivantes :
Élites format Half : avoir fait un top 15 sur un format Half.

Elites format M : avoir fait un top 15 sur un format M.
Envoyer la place, le nom de l'épreuve, l'année et si possible un lien vers le classement.

Envoyer votre demande à lacanautrievents@gmail.com.